

Formation initiale obligatoire Conducteur de véhicule de protection (FIP)

OBJECTIFS	La formation initiale de conducteur de véhicule de protection (FIP) permet de connaître, d'appliquer et de respecter les réglementations applicables au transport exceptionnel et à l'accompagnement de ce transport
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	<p>Textes réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Articles R. 433-17 à R. 433-20 du code de la route • Arrêté du 4 avril 2011 modifiant l'arrêté du 4 mai 2006 relatif aux transports exceptionnels • Arrêté du 2 mai 2011 relatif aux modalités de mise en œuvre de la formation des conducteurs des véhicules destinés à l'accompagnement des transports exceptionnels
PRE-REQUIS	Être titulaire du permis de conduire B libéré du délai probatoire prévu à l'article L.223-1 du code de la route
MODALITES D'ACCES A LA FORMATION + DELAIS D'ACCES	Toute personne, débutante, souhaitant conduire un véhicule pilote dans le cadre d'un transport exceptionnel. Avoir satisfait aux prérequis ci-dessus.
PROGRAMME DE FORMATION	Le programme de la formation initiale de conducteur de véhicule de protection s'appuie sur quatre grands axes : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les Objectifs et Etapes de la formation • Appliquer la réglementation lors de l'accompagnement d'un transport exceptionnel • Assurer la sécurité de son déplacement et celle des autres usagers en toutes circonstances • Respecter l'itinéraire prescrit en appliquant les réglementations
DUREE	21 heures soit 3 jours
PROFIL DES INTERVENANTS	Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. → Formateurs répondant aux exigences du cahier des charges
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz Evaluation finale des acquis sanctionnée par le passage d'un examen
NOMBRE DE PARTICIPANTS	15 personnes
DATE	<i>Nous consulter</i>
LIEU	CFA François Urano- 8 rue François Urano 08000 WARCQ
MOYEN PEDAGOGIQUE	Vidéo projecteurs – Cours théoriques Livrets formations- Tests d'évaluations Voiture pilote
COUT DE FORMATION	<i>Nous consulter</i>



Programme de formation

Ref :

FORM-128-FOR

Indice :

00

Page :

2/2

Formation initiale obligatoire Conducteur de véhicule de protection (FIP)

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION	Attestation de fin de formation Certificat de réalisation
CONTACTS	03.24.36.65.44 - cfa-francois-urano@urano.fr
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	<i>N'hésitez pas à nous contacter</i>